

Le conseil général de Meurthe-et-Moselle perd un président bâtisseur

by Le Moniteur - dimanche, mars 30, 2014

<http://correspondances.fr/conseil-general-meurthe-moselle-perd-president-michel-dinet/>

Michel Dinet est décédé accidentellement le 30 mars à l'âge de 65 ans. Président socialiste du conseil général de Meurthe-et-Moselle, l'ancien instituteur avait impulsé au sein de la collectivité un élan bâtisseur basé sur le partage.

Les hommages affluent depuis la disparition de Michel Dinet, tué dans un accident de la route ce week-end près de Colombey-les-Belles, village où il débuta sa carrière politique en 1971. Président du conseil général de Meurthe-et-Moselle depuis 1998, l'élu socialiste ne comptait pas briguer un troisième mandat et venait d'achever avec panache sa dernière mission. Premier président de l'Etablissement public d'aménagement (EPA) Alzette/Belval, il avait présenté en février dernier un projet stratégique opérationnel (PSO) ambitieux fixant les grandes lignes de l'aménagement d'un territoire frontalier de huit communes mosellanes et meurthe-et-mosellanes à la frontière du Luxembourg.

Confronté le 2 janvier 2003 à l'incendie du château de Lunéville, qui venait tout juste d'intégrer le patrimoine du conseil général, Michel Dinet a mené à bien la reconstruction du « *Versailles lorrain* » avec détermination, transformant le sinistre en vitrine du savoir-faire du bâtiment lorrain. Il a placé au cœur de son deuxième mandat le plan « *Collèges nouvelle génération* » d'un montant de 270 millions mené sous maîtrise d'ouvrage publique, insérant dans chaque chantier des clauses d'insertion.

Cheville ouvrière de la création du centre de formation aux arts verriers de Vannes-le-Châtel, Michel Dinet était également président de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée et vice-président de l'Assemblée des départements de France. Président du Sénat, Jean-Pierre Bel a salué la mémoire d'un travailleur acharné, grand orateur, « *qui a mis, tout au long de sa vie, sa grande intelligence au service de l'intérêt général* ».